

Madame, Monsieur,

En attendant notre Assemblée Générale que nous espérons pouvoir tenir au moins partiellement en présentiel, nous vous proposons de renouveler votre adhésion à l'association dès aujourd'hui.

Pourquoi il est important d'adhérer à l'ADABEL ?

L'ADABEL est un interlocuteur agricole majeur pour les Communautés de Communes et l'Espace Belledonne qui nous sollicitent beaucoup pour la mise en place de leur politique agricole. Les actions agricoles auxquelles ses instances participent financièrement sont donc le résultat des travaux menés en partenariat avec elles. Les appels à projets de reconquête agricole, la création de supports de communication vers le grand public, l'emploi partagé sont des exemples de projets portés par l'ADABEL et financés en partie par ces collectivités. Nous avons donc, en tant qu'association, un devoir majeur de bien vous représenter pour que les actions choisies répondent bien à vos besoins. Plus vous serez nombreux à adhérer, plus vous ferez entendre votre voix et mieux nous vous représenterons. Par ailleurs, vos cotisations sont notre capacité financière à porter les projets qui nécessitent toujours une part d'autofinancement au côté des financements publics.

26 €, c'est votre participation à la dynamique agricole de Belledonne.

MERCI POUR VOUS !

Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe un nouveau numéro de *Les Brèves* et une nouvelle BD (n°4) des aventures de Pierrot et Clémentines. Comme les précédentes, ces planches sont réalisées pour vous, n'hésitez pas à les diffuser et à solliciter votre commune (qui les reçoit également) pour qu'elle les diffuse aussi via ses canaux de communication.

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les responsables de l'ADABEL



JUSTIFICATIF DE COTISATION 2021 à l'ADABEL

(à conserver pour les exploitations étant au réel)

Cotisation 2021 d'un montant de 26 €, payée le..... par virement ou par chèque n°..... libellé à l'ordre de l'ADABEL et adressé à ADABEL, Maison des agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608 38036 GRENOBLE Cedex 2



Bulletin d'adhésion 2021 : collège n°1 Agriculteurs

à renvoyer à

ADABEL, Maison des Agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608, 38036 Grenoble Cedex 2

ou par mail à thibault.boucher@isere.chambagri.fr

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Mail : Téléphone :

Règlement par :

- Chèque
- Virement (IBAN : FR76 1390 6000 6323 1315 8600 083, BIC : AGRIFRPP839)

Merci d'indiquer votre nom dans le Libellé du virement.

Date :

Signature :

Sondage emploi partagé :

L'emploi partagé de Belledonne continue. A ce jour, ce sont 2 salariés représentant 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP) réparti sur 6 exploitations. Il est toujours possible de développer ces postes.

Merci de nous faire part de vos besoins ci-dessous :

(réponse souhaitée avant le 14/05/2021)

- Pas du tout intéressé
- Intéressé pour des besoins ponctuels (travaux saisonniers par exemple)
- Intéressé pour des besoins réguliers (1/2 journée par semaine par exemple)